

## **FONDATION ACTION ENFANCE**

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne  
75008 Paris

Siren : 428 433 668  
APE : 8790A

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

# FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne  
75008 Paris

Siren : 428 433 668  
APE : 8790A

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux membres du Conseil d'administration

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Action Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'exhaustivité de la compilation des comptes pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 5.4 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 14 juin 2022

**LEO JEGARD & ASSOCIES**

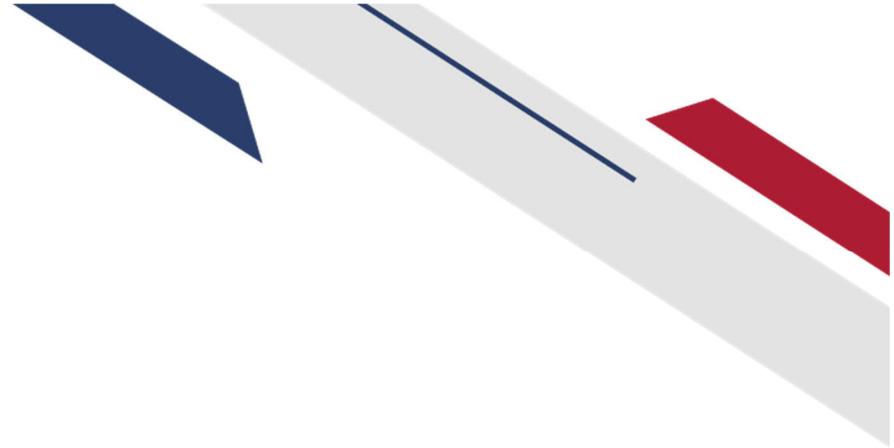
Représenté par,

**Thibault DAVID**

Associé

---

Jégard Créatis



# COMPTES ANNUELS



# 1. BILAN

## ACTIF

ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	552 272	445 480	106 792	155 849
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 118 363	805 505	312 857	438 379
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	5 261 086		5 261 086	4 911 778
Constructions	38 626 065	18 674 140	19 951 925	20 251 196
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 266 999	1 002 436	264 562	279 993
Autres immobilisations corporelles	28 440 111	18 980 213	9 459 898	8 833 980
Immobilisations corporelles en cours	10 022 978		10 022 978	3 026 344
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés</b>				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés	3 448 762		3 448 762	3 729 053
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	3 000 000		3 000 000	3 000 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	88 905		88 905	73 390
<b>TOTAL I</b>	<b>91 825 539</b>	<b>39 907 775</b>	<b>51 917 764</b>	<b>44 699 962</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes	103 246		103 246	152 076
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 670 667	324 960	8 345 707	7 836 450
Créances reçues par legs ou donations	1 350 352		1 350 352	1 500 636
Autres créances	225 819		225 819	594 596
Valeurs mobilières de placement	31 203 513	258	31 203 255	32 394 714
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 816 199		4 816 199	4 850 406
Charges constatées d'avance	180 037		180 037	187 022
<b>TOTAL II</b>	<b>46 549 833</b>	<b>325 218</b>	<b>46 224 615</b>	<b>47 515 900</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion Actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>138 375 372</b>	<b>40 232 994</b>	<b>98 142 379</b>	<b>92 215 862</b>

## PASSIF

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	25 764 875	25 551 639
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	6 694 193	6 500 837
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	2 440 988	2 247 631
Autres réserves		
Report à nouveau	39 096 800	36 392 021
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-3 224 442	-4 032 728
Excédent ou déficit de l'exercice	1 682 429	3 111 371
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	1 894 510	979 011
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>73 238 297</b>	<b>71 555 868</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	571 695	417 101
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
<b>TOTAL I</b>	<b>73 809 992</b>	<b>71 972 969</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 272 937	4 804 715
Fonds dédiés	484 714	305 803
<b>TOTAL II</b>	<b>4 757 651</b>	<b>5 110 518</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	1 607 708	2 328 727
Provisions pour charges	2 534 390	2 850 605
<b>TOTAL III</b>	<b>4 142 098</b>	<b>5 179 332</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	4 919 061	462 229
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commande		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 504 339	1 366 800
Dettes des legs ou donations	526 176	423 280
Dettes fiscales et sociales	6 728 638	5 896 589
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	333 911	660 512
Autres dettes	1 420 513	1 142 908
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		726
<b>TOTAL IV</b>	<b>15 432 638</b>	<b>9 953 044</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>98 142 379</b>	<b>92 215 862</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

PRODUITS	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>		
<b>Ventes de biens et de services</b>		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	19 521	58 705
<i>dont parrainages</i>		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	55 147 727	50 510 343
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	55 143 938	50 460 751
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	5 365 141	5 121 950
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	2 941 561	6 847 922
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	319 297	121 987
Utilisations des fonds dédiés	35 379	3 809
Autres produits	634 459	1 062 262
<b>TOTAL I</b>	<b>64 463 086</b>	<b>63 726 978</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	14 777 618	13 672 769
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 798 408	3 472 430
Salaires et traitements	28 387 978	26 774 328
Charges sociales	11 914 195	10 859 871
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 225 530	3 656 190
Report en fonds dédiés	214 290	65 933
Autres Charges	796 707	806 545
<b>TOTAL II</b>	<b>64 114 726</b>	<b>59 308 066</b>
<b>1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>348 359</b>	<b>4 418 913</b>

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	571 882	622 673
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>571 882</b>	<b>622 673</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	113	77
Intérêts et charges assimilées	115 986	89 926
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>116 099</b>	<b>90 003</b>
<b>2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>455 783</b>	<b>532 670</b>
<b>3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>804 142</b>	<b>4 951 583</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	10 147	104 705
Sur opérations en capital	866 434	213 515
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 009 374	313 200
<b>TOTAL V</b>	<b>1 885 955</b>	<b>631 420</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	97 177	33 088
Sur opérations en capital	320 790	291 949
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	589 701	2 146 596
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 007 668</b>	<b>2 471 632</b>
<b>4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>878 287</b>	<b>-1 840 213</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>66 920 923</b>	<b>64 981 072</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>65 238 493</b>	<b>61 869 701</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 682 429</b>	<b>3 111 371</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	326 181	
Prestations en nature	79 218	1 403 724
Bénévolat		36 122
<b>TOTAL</b>	<b>405 399</b>	<b>1 439 846</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	326 181	36 122
Prestations	79 218	1 403 724
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>405 399</b>	<b>1 439 846</b>

Il est précisé que dans la ligne « concours publics et subvention octroyés » ceux-ci correspondent à des concours publics provenant des départements.

### 3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>8 918 321</b>	<b>8 918 321</b>	<b>12 592 545</b>	<b>12 381 782</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	5 365 141	5 365 141	5 121 950	5 121 950
- Legs, donations et assurances vie	2 941 561	2 941 561	6 847 922	6 847 922
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	611 618	611 618	622 673	411 910
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 490 825</b>		<b>1 394 792</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 490 825		1 394 792	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>55 147 727</b>		<b>50 510 343</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 328 671</b>		<b>479 582</b>	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>35 379</b>	<b>35 379</b>	<b>3 809</b>	<b>3 809</b>
<b>TOTAL</b>	<b>66 920 923</b>	<b>8 953 699</b>	<b>64 981 072</b>	<b>12 385 591</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>59 608 584</b>	<b>5 007 340</b>	<b>55 230 646</b>	<b>4 852 943</b>
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	59 220 469	4 619 225	54 892 896	4 515 192
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	126 499	126 499	86 178	86 178
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	261 615	261 615	251 573	251 573
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 228 992</b>	<b>3 228 992</b>	<b>3 293 193</b>	<b>3 186 229</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 228 992	3 228 992	3 293 193	3 186 229
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 164 814</b>	<b>1 130 409</b>	<b>1 087 000</b>	<b>839 000</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 021 814</b>		<b>2 193 000</b>	
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>214 290</b>	<b>214 290</b>	<b>65 933</b>	<b>45 933</b>
<b>TOTAL</b>	<b>65 238 493</b>	<b>9 581 030</b>	<b>61 869 773</b>	<b>8 924 105</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 682 429</b>	<b>-627 331</b>	<b>3 111 299</b>	<b>3 461 486</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>405 399</b>	<b>405 399</b>	<b>1 439 846</b>	<b>1 439 846</b>
Bénévolat				
Prestations en nature	79 218	79 218	1 403 724	1 403 724
Dons en nature	326 181	326 181	36 122	36 122
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>405 399</b>	<b>405 399</b>	<b>1 439 846</b>	<b>1 439 846</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>324 319</b>	<b>324 319</b>	<b>44 842</b>	<b>44 842</b>
Réalisées en France	324 319	324 319	44 842	44 842
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>81 080</b>	<b>81 080</b>	<b>1 395 004</b>	<b>1 395 004</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>405 399</b>	<b>405 399</b>	<b>1 439 846</b>	<b>1 439 846</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>5 007 340</b>	<b>4 852 943</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>8 918 321</b>	<b>12 381 782</b>
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	4 619 225	4 515 192	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	5 365 141	5 121 950
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	2 941 561	6 847 922
- Actions réalisées par l'organisme	126 499	86 178	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	261 615	251 573	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	611 618	411 910
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 228 992</b>	<b>3 186 229</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 228 992	3 186 229			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 130 409</b>	<b>839 000</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>9 366 741</b>	<b>8 878 172</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>8 918 321</b>	<b>12 381 782</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>214 290</b>	<b>45 933</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>35 379</b>	<b>3 809</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>	<b>3 461 486</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>627 331</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>9 581 030</b>	<b>12 385 591</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 581 030</b>	<b>12 385 591</b>

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>9 171 980</b>	<b>11 934 000</b>
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	627 331
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	3 853 514	6 223 506
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>4 691 135</b>	<b>9 171 980</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>324 319</b>	<b>44 842</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>405 399</b>	<b>1 439 846</b>
Réalisées en France	324 319	44 842	Bénévolat	-	-
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	79 218	1 403 724
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>81 080</b>	<b>1 395 004</b>	Dons en nature	326 181	36 122
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>405 399</b>	<b>1 439 846</b>	<b>TOTAL</b>	<b>405 399</b>	<b>1 439 846</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>285 803</b>	<b>243 679</b>
(-) Utilisation	35 379	3 809
(+) Report	214 290	45 933
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>464 714</b>	<b>285 803</b>

Il est précisé que les produits financiers sont présentés nets de frais de gestion.

## 5. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

### 5.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les annexes aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont présentées ci-après. Ces comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 98 142 379 €
- Total du compte de résultat (charges) 65 238 493 €
- Résultat de l'exercice (excédent) 1 682 429 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

## 5.1.1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

### 5.1.1.1.1 PLUSIEURS EVENEMENTS SONT A NOTER SUR L'ANNEE 2021 :

- Signature du CPOM avec le département de l'Essonne le 14 mars 2021 pour la période 2021-2025
- Poursuite du développement avec l'ouverture de nouveaux dispositifs ou l'augmentation de capacité de dispositifs existants pour répondre aux besoins:
  - Monts sur Guesnes : ouverture à Poitiers du pavillon d'adolescents en septembre 2021
  - Clairefontaine : ouverture du service d'accueil à domicile en septembre 2021
  - Amilly : création de 24 places supplémentaires à partir d'août 2021
  - Sablons : installation dans les nouveaux pavillons à partir de la mi-décembre 2021 et achèvement complet du village en janvier 2022
- Début des travaux de démolition du village de Boissettes en décembre 2021
- Signature d'un emprunt de 5 800 K€ pour le financement de la construction du village de Sablons, tiré à hauteur de 4 656 K€ au 31/12/2021

### 5.1.1.1.2 RESULTAT COMPTABLE :

Le résultat comptable 2021 de la Fondation est un excédent de 1 682 K€, en recul de 1 429 K€ par rapport au résultat 2020.

Le résultat réalisé dans le cadre de la gestion contrôlée a vocation à être repris par les départements financeurs à compter de l'exercice 2023, avec pour impact une baisse des produits de la tarification.

**Les règles comptables actuelles ne nous autorisent pas à provisionner ce risque.**

Ce résultat représente 1 895 K€ en 2021 vs. 979 K€ en 2020.

**Hors résultat sous gestion contrôlée**, le résultat 2021 est de -212 K€ versus 2 089 K€ en 2020 soit une baisse de 2 301K€. Hors provisions pour risque, la baisse est de 4 640 K€, expliquée principalement par la baisse des produits de legs & assurances-vie (-3 906 K€) en partie compensée par une hausse des dons (243 K€).

### 5.1.1.1.3 RESULTAT EFFECTIF GLOBAL :

RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT COMPTABLE	1 682 429	3 111 371
Reprise du résultat antérieur	-667 310	72 595
<b>EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL</b>	<b>1 015 119</b>	<b>3 183 966</b>
Dont résultat effectif sous gestion propre	-212 081	2 089 025
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	1 227 200	1 094 941

Il est à souligner que dans le résultat effectif global, la part sous gestion contrôlée de 1 227 200 euros a vocation à être reprise par les départements financeurs à compter de l'exercice 2023, avec pour impact une baisse des produits de la tarification. A ce titre, ce montant ne constitue pas des fonds propres pérennes pour la Fondation Action Enfance.

## 5.1.2 DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE LA FONDATION

La Fondation ACTION ENFANCE a pour mission d'accueillir, protéger et éduquer des jeunes en danger, de l'enfance à la vie adulte. Elle leur offre un cadre stable, éducatif et protecteur, favorisant le maintien des liens fraternels dans le respect de leur histoire familiale, pour se construire et devenir des adultes autonomes et responsables, capables de trouver leur place dans la société.

La Fondation s'appuie sur 5 principes d'action :

- Un accueil de type familial : en partageant le quotidien, en offrant un cadre de vie de qualité et à taille humaine, en favorisant une relation éducative permanente et privilégiées et en accueillant ensemble des frères et sœurs ;
- Une réponse, dans la durée, aux besoins des enfants et des jeunes ;
- Une prise en charge par des équipes éducatives de professionnels engagés ;
- Un accueil dans des établissements ouverts sur leur environnement ;
- Un accueil agissant dans le cadre institutionnel.

La Fondation bénéficie de la générosité du public qui, en complément des budgets de fonctionnement des établissements pris en charge par les Conseils départementaux partenaires, lui permet de financer :

- La construction ou la rénovation de ses structures d'accueil afin de fournir aux enfants un cadre de vie de qualité ;
- Ses activités à l'étranger
- Ses actions sociales à travers le service « Action + ».
- Des activités culturelles, sportives ou de loisir, des prises en charge médicales et, plus généralement, des actions non financées par les Conseils départementaux.
- Les actions nécessaires à son fonctionnement et à la professionnalisation de la prise en charge éducative.

### 5.1.3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 5.1.3.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis

#### **Contributions volontaires en nature**

La Fondation évalue et comptabilise les contributions volontaires en nature d'après les principes suivants :

- Les mises à disposition gratuite de biens sont évaluées en fonction de leurs coûts de location
- Les dons en nature sont inscrits pour le prix de revient du produit donné
- Les prestations sont inscrites pour la valeur d'une prestation équivalente

#### 5.1.3.2 DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

### 5.1.3.3 PRINCIPALES METHODES UTILISEES

#### A. AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

La Fondation gère des établissements dont la gestion est contrôlée et une activité propre dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une agrégation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à la Fondation sont éliminées. Il s'agit essentiellement des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de siège refacturés aux établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable global de la Fondation résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits d'autres établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement desdits établissements et de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats des établissements ne sont pas économiquement compensables. A cette fin, le tableau du paragraphe 5.2.2.2 présente les composants, établissement par établissement, du résultat global de la Fondation.

#### B. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucun membre du Conseil d'Administration ne perçoit de rémunération.

#### C. DEPRECIATION DES POSTES D'ACTIF

Les postes de l'actif sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 5.1.4 INFORMATIONS POSTERIEURES A LA CLOTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

## 5.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 5.2.1 ACTIF

#### 5.2.1.1 TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement	527 184	0	0		527 184
Frais d'évaluation	14 888	10 200	0		25 088
Frais de recherche et de développement	33 494	0	33 494		0
Logiciel	1 117 883	480	0		1 118 363
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					0
Immobilisations incorporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>1 693 448</b>	<b>10 680</b>	<b>33 494</b>	<b>0</b>	<b>1 670 634</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	4 911 778	3 658	55 539	401 188	5 261 086
Constructions	36 899 538	525 588	469 466	1 670 405	38 626 065
Installations techniques matériel et outillage	1 257 192	104 752	94 945		1 266 999
Autres immobilisations corporelles	26 768 101	1 436 885	644 647	879 771	28 440 111
Immobilisations corporelles en cours	3 026 344	10 050 233	102 235	-2 951 364	10 022 978
Avances et acomptes					0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 729 053	726 181	1 006 473		3 448 761
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>76 592 006</b>	<b>12 847 298</b>	<b>2 373 304</b>	<b>0</b>	<b>87 066 000</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations et créances rattachées					0
Autres titres immobilisés	3 000 000				3 000 000
Prêts					0
Autres	73 390	66 193	50 678		88 905
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>3 073 390</b>	<b>66 193</b>	<b>50 678</b>	<b>0</b>	<b>3 088 905</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>81 358 844</b>	<b>12 924 171</b>	<b>2 457 476</b>	<b>0</b>	<b>91 825 539</b>

Les actifs immobilisés sont de 91 826 K€ au 31/12/2021 contre 81 359 K€ au 31/12/2020, soit une variation de 10 467 K€. Cette variation s'explique par :

- L'acquisition de la propriété Fontaine pour l'établissement de Chinon (+420 K€)
- L'acquisition des appartements WOODI et d'une maison pour l'établissement Boisserelle (+1 991 K€)
- L'acquisition de la propriété à Poitiers pour l'établissement de Monts-sur-Guesnes (+522 K€)
- La vente de la propriété de l'île d'or dans l'établissement de Chinon (-303 K€)
- Les immobilisations en cours (+ 6 997 K€) concernant essentiellement :
  - La poursuite de la construction du village de Sablons pour 5 594 K€
  - La construction du village de Chinon pour 855 K€
  - La reconstruction du village de Boisserelle et l'activation des appartements WOODI pour un total net de -600 K€
  - L'acquisition des appartements VEFA du village de Mennecy pour 1 121 K€
- Le renouvellement et l'acquisition de nouveaux véhicules (+396 K€)
- Le renouvellement et l'acquisition de nouveaux équipements de loisirs (+134 K€)
- Le renouvellement et l'acquisition de matériel, de mobilier et de divers travaux (+310 K€)

<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>Amortissements début d'exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Virement de poste à poste</b>	<b>Amortissements fin d'exercice</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement	376 854	56 597			433 452
Frais d'évaluation	9 369	2 660			12 028
Frais de recherche et de développement	33 494	0	33 494		0
Logiciel	679 504	126 002			805 505
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					0
Immobilisations incorporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>1 099 221</b>	<b>185 259</b>	<b>33 494</b>	<b>0</b>	<b>1 250 986</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					0
Terrains		0			0
Constructions	16 648 343	2 318 848	293 050		18 674 140
Installations techniques matériel et outillage	977 198	116 622	91 383		1 002 436
Autres immobilisations corporelles	17 934 121	1 603 033	556 940		18 980 213
Immobilisations corporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					0
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>35 559 662</b>	<b>4 038 502</b>	<b>941 374</b>	<b>0</b>	<b>38 656 790</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					0
Participations et créances rattachées					0
Autres titres immobilisés					0
Prêts					0
Autres					0
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>36 658 882</b>	<b>4 223 761</b>	<b>974 868</b>	<b>0</b>	<b>39 907 775</b>

Les durées d'amortissement pratiquées sont présentées dans le tableau ci-après :

<b>Nature d'immobilisation</b>	<b>Durée d'amortissement en années</b>
Structures et ouvrages assimilés	20 à 50
Toitures et ouvrages assimilés	20 à 30
Autres extérieurs	7 à 25
Aménagement-agencement-installations	5 à 7
Installations techniques	5 à 7
Autres intérieurs	20 à 30
Petit matériel technique	7 à 15
Matériel hébergement	4
Matériel hébergement de collectivité	5
Literie lingerie	3
Petit matériel hébergement	5
Outillage	5
Matériel de transport	5 à 6
Autres matériel de transport	2
Matériel de bureau	5
Matériel informatique	3
Mobilier de bureau	10
Mobilier hébergement	5

### 5.2.1.2 TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2021	PLUS VALUE LATENTE	MOINS VALUE LATENTE	PROVISION AU 31/12/2020	DOTATION 2021	REPRISE 2021	PROVISION AU 31/12/2021
<b>I - PLACEMENT HSBC</b>								
Monétaires								-
Obligations								-
Actions								-
Autres								-
HSBC monétaire sécurité								-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	28 925	28 925						-
<b>TOTAL I</b>	<b>28 925</b>	<b>28 925</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>II - PLACEMENT BNP PARIBAS</b>								
Actions								-
Obligations	17 431	17 451	20					-
Fonds mixtes								-
Monétaires	16 988	16 730	-	258	145	113		258
Produits alternatifs	642	779	137					-
s/total	35 061	34 960	157	- 258	145	113	-	258
Liquidités gérées	395 656	395 656						-
<b>TOTAL II</b>	<b>430 717</b>	<b>430 616</b>	<b>157</b>	<b>- 258</b>	<b>145</b>	<b>113</b>	<b>-</b>	<b>258</b>
<b>III - PLACEMENT AG2R LA M</b>								
Placements monétaires								-
Obligations								-
Actions								-
OPCVM divers	1 899 750	1 948 094	48 344		-			-
s/total	1 899 750	1 948 094	48 344	-	-	-	-	-
Liquidités gérées								-
<b>TOTAL III</b>	<b>1 899 750</b>	<b>1 948 094</b>	<b>48 344</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>IV-COMPTES A TERME</b>								
AXA VALOR CAPITALISATION	3 000 000	4 166 590						
AXA AMADEO CAPI	2 000 000	2 626 520						
NSM VIE HOCHÉ PATRIMOINE	-	-						
AG2R LA MONDIALE	3 100 000	4 601 206						
DEXIA EPARGNE-AEP	4 350 000	5 442 817						
CREDIT MUTUEL ARKEA-VIE+	2 000 000	2 517 185						
HSBC ASSURANCES	2 350 000	2 815 475						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 20/10/14	3 000 000	3 432 948						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 18/07/2017	3 000 000	3 217 443						
s/total	22 800 000	28 820 182						
Intérêts courus Nets	6 020 182							
<b>TOTAL IV</b>	<b>28 820 182</b>	<b>28 820 182</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>V - AUTRES</b>								
V.M.P. CCO	15 296	15 296						
V.M.P. BNP PARIBAS	8 644	8 644						
<b>TOTAL V</b>	<b>23 940</b>	<b>23 940</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>31 203 514</b>	<b>31 251 757</b>	<b>48 501</b>	<b>- 258</b>	<b>145</b>	<b>113</b>	<b>-</b>	<b>258</b>

### 5.2.1.3 ETAT DES CREANCES

NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Avances et acomptes sur commandes	103 246	103 246		
Prix de journée à recevoir	8 670 667	8 670 667		
Créances reçues par legs ou donations	1 350 352	1 350 352		
Autres créances	225 819	225 819		
Charges constatées d'avance	180 037	180 037		
<b>Total des créances</b>	<b>10 530 121</b>	<b>10 530 121</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 5.2.1.4 ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES

NATURE	PROVISION AU 31/12/2020	DOTATION 2021	REPRISE 2021	PROVISION AU 31/12/2021
Provision sur autres créances et	22 878	303 132	1 050	324 960
Autres prêts				
<b>Total des provisions sur créances</b>	<b>22 878</b>	<b>303 132</b>	<b>1 050</b>	<b>324 960</b>

## 5.2.2 PASSIF

### 5.2.2.1 TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>FONDS PROPRES</b>								
<b>Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise</b>								
Statutaires	4 840 131	213 236	213 236					5 053 367
Complémentaires	20 711 508							20 711 508
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables								
<b>Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise</b>								
Statutaires								
Complémentaires								
<b>Ecart de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	6 500 837	193 356						6 694 193
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	2 247 631	193 356						2 440 988
Autres								
<b>Report à nouveau</b>	<b>36 392 021</b>	<b>2 704 778</b>	<b>3 248 250</b>					<b>39 096 800</b>
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>-4 032 728</i>	<i>808 287</i>						<i>-3 224 442</i>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>3 111 371</b>	<b>-3 111 371</b>	<b>-3 461 486</b>	<b>1 682 429</b>				<b>1 682 429</b>
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>979 011</i>	<i>-979 011</i>		<i>1 894 510</i>				<i>1 894 510</i>
<b>Autres fonds propres/fonds associatifs</b>								
Avances conditionnées								
Autres : à préciser								
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>								
Apports								
Legs et donations								
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée								
<b>SITUATION NETTE ( I )</b>	<b>71 555 868</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 682 429</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>73 238 297</b>
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement	417 101			373 496		218 903		571 695
Provisions réglementées								
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>417 101</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>373 496</b>	<b>0</b>	<b>218 903</b>	<b>0</b>	<b>571 695</b>
<b>TOTAL ( I-II )</b>	<b>71 972 969</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 055 926</b>	<b>0</b>	<b>218 903</b>	<b>0</b>	<b>73 809 992</b>
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation								
- financière								
- exceptionnelle								

5.2.2.2 TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2021

Etablissements	Résultat comptable	Résultat gestion libre	DONT RESULTATS TIERS FINANCEURS				
			Résultat gestion conventionnée avant reprise de résultat		Financé	Amortissements comptables différés	Non financé
			Résultat AE	Résultat Tiers financeurs			
Siège	- 758 055,49	- 758 055,49					
Action sociale	- 866 287,51	- 866 287,51					
Communication	4 023 440,21	4 023 440,21					
La chatellenie	- 96 652,96	- 96 652,96					
<b>S/TOTAL</b>	<b>2 302 444,25</b>	<b>2 302 444,25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			
Chinon	- 66 115,81		- 403 193,63	337 077,82	319 904,67	-	17 173,15
Bar Le Duc	- 34 559,53		- 86 532,95	51 973,42	18 741,75	75 000,00	- 41 768,33
Soissons	- 153 352,12		- 193 854,10	40 501,98	59 524,53		- 19 022,55
Bréviandes	114 153,88	-	- 115 309,48	229 463,36	225 451,05	-	4 012,31
La Boisserelle	45 655,87		- 237 642,95	283 298,82	318 698,12	9 852,01	- 45 251,31
Amboise	327 053,25		92 818,89	234 234,36	277 572,93		- 43 338,57
Monts sur Guesnes	- 5 994,70		- 178 208,50	172 213,80	199 623,47		- 27 409,67
Cesson	- 40 444,25		- 210 941,72	170 497,47	187 225,49	6 565,13	- 23 293,15
Clairefontaine	- 161 242,18		- 209 835,25	48 593,07	69 417,63	472,43	- 21 296,99
Clairefontaine - MAPES	11 857,53		- 18 671,83	30 529,36	22 482,94		8 046,42
Sablons	- 564 050,49		- 428 175,78	- 135 874,71	- 13 032,28	- 112 439,60	- 10 402,83
Le Phare	115 263,37		- 40 961,21	156 224,58	157 662,83		- 1 438,25
Amilly	57 233,73		- 139 634,53	196 868,26	248 521,12	- 525,08	- 51 127,78
Pocé	- 188 152,88		- 206 705,36	18 552,48	68 548,34		- 49 995,86
Pocé - ERPE	- 1 600,60		- 2 197,08	596,48	3 590,45		- 2 993,97
Villabé	- 55 638,95		- 79 967,23	24 328,28	59 248,39	- 2 257,68	- 32 662,43
Villabé - Méristème	- 54 382,99		- 4 304,19	- 50 078,80	- 83,81		- 49 994,99
Ballancourt	34 301,84		- 51 208,43	85 510,27	63 309,77	2 313,37	19 887,13
<b>S/ total établissements</b>	<b>- 620 015,03</b>	<b>-</b>	<b>- 2 514 525,33</b>	<b>1 894 510,30</b>	<b>2 286 407,39</b>	<b>- 21 019,42</b>	<b>- 370 877,67</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 682 429,22</b>	<b>2 302 444,25</b>	<b>- 2 514 525,33</b>	<b>1 894 510,30</b>	<b>2 286 407,39</b>	<b>- 21 019,42</b>	<b>- 370 877,67</b>

### 5.2.2.3 ETAT DES PROVISIONS

<b>PASSIF</b>					
	PROVISION AU 31/12/2020	DOTATION 2021	REPRISE 2021	VIREMENT POSTE A POSTE	PROVISION AU 31/12/2021
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>					
Autres provisions pour risques divers	2 328 727	434 572	1 009 374	- 146 217	1 607 708
<b>S/total provision pour risques et charges</b>	<b>2 328 727</b>	<b>434 572</b>	<b>1 009 374</b>	<b>- 146 217</b>	<b>1 607 708</b>
Provision indemnités départ à la retraite	2 850 605		316 215		2 534 390
<b>TOTAL</b>	<b>5 179 332</b>	<b>434 572</b>	<b>1 325 589</b>	<b>- 146 217</b>	<b>4 142 098</b>

<b>ACTIF</b>					
Provision sur autres prêts					-
Provision pour dépréciations des titres	145	113			258
Provision pour dépréciations des créances	22 878	156 915	1 050	146 217	324 960
<b>TOTAL</b>	<b>23 023</b>	<b>157 028</b>	<b>1 050</b>	<b>146 217</b>	<b>325 218</b>

#### Provision pour risques

La provision pour risques divers comprend :

- . Une provision établie en fonction des actions prud'homales en cours à la clôture de l'exercice.
- . Une provision constituée en vue de la reconstruction du village de Boissettes à hauteur de la VNC des bâtiments au 31.12.2021 qui vont faire l'objet d'une démolition.
- . Une provision en lien avec le risque sur les entretiens professionnels.

Les dotations/reprises de provisions pour risques sont comprises dans le résultat exceptionnel.

#### Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour départ à la retraite a été calculée sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans pour tenir compte de la législation en vigueur. Le taux d'actualisation pris en compte est de 0.98 %. Comme en 2020, il a été retenu une probabilité de présence à l'âge de la retraite par tranche d'âge et par catégorie professionnelle. Le taux de charges appliqué a été différencié entre le taux de charges sur les cadres et le taux de charges sur les non-cadres. Le taux de revalorisation des salaires appliqué est de 1% pour les non-cadres et 2% pour les cadres.

La provision pour départ à la retraite s'élève à 2 534 K€ au 31 décembre 2021.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

### 5.2.2.5 TABLEAU DES FONDS REPORTEES

FONDS REPORTEES	Solde début exercice	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	4 804 715	1 319 346	1 851 124		4 272 937
<b>TOTAL</b>	<b>4 804 715</b>	<b>1 319 346</b>	<b>1 851 124</b>		<b>4 272 937</b>

### 5.2.2.6 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subventions d'exploitation</b>							
Projet 1 / Stage	10 000					10 000	
Projet 2 / Soutien scolaire	10 000					10 000	
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
Dons manuels (à préciser)	285 803	214 330	35 419			464 714	235 425
<b>Total</b>	<b>305 803</b>	<b>214 330</b>	<b>35 419</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>484 714</b>	<b>235 425</b>

### 5.2.2.7 ETAT DES DETTES

NATURE	TOTAL	- de 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts bancaires	4 903 407	424 648	1 158 195	3 320 564
Autres dettes financières	15 654	15 654		
Fournisseurs et charges à payer	1 504 339	1 504 339		
Dettes des legs ou donations	526 176	526 176		
Organismes sociaux et fiscaux	6 728 638	6 728 638		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	333 911	333 911		
Dettes diverses	1 420 513	1 420 513		
Produits constatés d'avance	-	-		
<b>Total</b>	<b>15 432 638</b>	<b>10 953 879</b>	<b>1 158 195</b>	<b>3 320 564</b>

### 5.2.2.8 ETAT DES LEGS

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	945 619
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	1 355 727
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 114 909
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	1 851 124
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 006 472
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	1 319 346
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>2 941 561</b>

## 5.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 5.3.1 ETAT DES EFFECTIFS

Effectif moyen en Equivalent Temps Plein	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Cadres	114	96	18
Non Cadres	901	758	143
<b>Total</b>	<b>1015</b>	<b>854</b>	<b>161</b>

### 5.3.2 AUTRES INFORMATIONS

#### ENGAGEMENTS RECUS

Le montant des legs dévolus à la Fondation au 31.12.2021 et non encore acceptés s'élève à 2 266 K€.

#### ENGAGEMENTS DONNES

- Au titre d'un prêt en 2008 à hauteur de 2 200 K€ contractés pour les investissements de Bar le Duc, la Fondation s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à ne consentir, pour toute sûreté de dette d'emprunt présente ou future ou pour sûreté de tout engagement de garantie souscrit par lui ou sur son ordre envers qui que ce soit, présent ou futur, aucune hypothèque, aucun nantissement, gage ou droit quelconque sur le bien financé uniquement, sans l'accord préalable de la banque.  
Le montant total restant à rembourser au 31 décembre 2021 est de 247 K€.
- Au titre d'un prêt en 2021 à hauteur de 5 800 K€ contractés pour les investissements de Sablons, la Fondation s'est engagée pendant toute la durée du prêt, à nantir à hauteur de 1 740 K€ son contrat de capitalisation HSBC PRIVATE Capitalisation.  
Le montant total de l'emprunt débloqué au 31 décembre 2021 est de 4 656 K€. Le solde sera versé début d'année 2022. Le remboursement de l'emprunt débute en 2022.

#### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

- Prestations en nature : 79 K€  
En 2021, la Fondation a bénéficié :
  - De passages publicitaires à la télévision, à titre gracieux, d'une valeur de 71 K€
  - D'une prestation, à titre gracieux, pour la préparation d'une soirée d'une valeur de 8 K€
- Dons en nature : 326 K€  
En 2021, la Fondation a bénéficié :
  - Du don d'ordinateurs par une entreprise, valorisé à 164 K€
  - Du don de masques Covid par des entreprises, valorisé à 13 K€
  - De la mise à disposition gratuite de véhicules par une entreprise, valorisé à 11 K€
  - De la mise à disposition gratuite de matériel par des entreprises, valorisé à 136 K€
  - De divers dons en nature d'une valeur de 2 K€

#### HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés en 2021 au cabinet Jegard-Créatis s'élèvent à 56 736 € TTC au titre de leur mission légale de commissariat aux comptes.

#### REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES

Le montant global cumulé des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles est égal à zéro.

## 5.4 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ET DU CROD

### 5.4.1 METHODE DE CONSTRUCTION DU CER ET DU CROD

Les rubriques du CER et le CROD sont établis à partir d'un retraitement par destination des charges et par origine (Générosités du public/non-issu de la Générosité du public) et des produits issus du compte de résultat.

Le CER 2021 utilise une répartition des coûts indirects entre les différentes rubriques d'emplois (missions sociales/frais de recherche de fonds/frais de fonctionnement) financées par les ressources issues de la générosité du public. Ces différentes clés de répartition utilisées pour répartir les coûts indirects ont été validées par le Conseil d'administration du 27 avril 2021 en conformité fait avec l'engagement pris lors du contrôle de la Cour des Comptes.

Les charges auxquelles s'appliquent ces clés de répartition sont les suivantes (uniques charges faisant l'objet d'une répartition indirecte dans les rubriques d'emplois du CER et du CROD (colonne « dont générosité du public ») :

- La communication institutionnelle dont l'objectif principal vise à faire la promotion de la mission de la Fondation et plus largement de la protection de l'enfance ;
- Les campagnes de communication qui ont pour objectif d'être centrées sur le projet éducatif ;
- Le magazine « Grandir ensemble » qui rend compte de manière régulière des missions de la Fondation et de l'actualité des Villages d'Enfants et d'Adolescents. Il permet de mettre en valeur le travail de réflexion et d'innovation des équipes ainsi que la participation de la Fondation à la promotion de la Protection de l'Enfance en France ;
- Le site internet de la Fondation qui lui assure une certaine visibilité en donnant à connaître ses missions, son organisation et ses activités, suivre son actualité et ses besoins. Il sert également de ressource d'informations sur le secteur de la protection de l'enfance, permettant aux internautes de se documenter sur le sujet ou rechercher une information.

### 5.4.2 ANALYSE DES RESSOURCES TOTALES ISSUES DU CROD

A fin 2021, les ressources de la Fondation ont représenté 66 921 K€, elles ont été affectées aux missions sociales de la Fondation pour 59 609 K€, soit à hauteur de 89 %.

Ces ressources ont principalement été constituées de :

- Ressources collectées auprès du public pour 8 918 K€ (soit 13%)
- De la contribution des Conseils départementaux au financement des différents établissements de la Fondation sous forme de prix de journées pour 55 148 k€ (soit 82%)
- D'autres produits pour 1 526 K€ (soit 2%)
- Des reprises sur provisions et dépréciations pour 1 329 K€ (soit 2%)

### 5.4.3 ANALYSE DES EMPLOIS TOTAUX ISSUS DU CROD

#### 5.4.3.1 MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE

#### FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

La Fondation gère quinze établissements d'enfants et d'adolescents, soit 40 services.

La gestion de ces structures constitue le cœur de ses missions sociales. Les emplois de ces structures ont représenté un total de 57 392 K€ en 2021.

## SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS (ACTION +)

La Fondation a la volonté, au-delà des actions déjà menées au sein de certains de ses établissements, de soutenir les jeunes majeurs, notamment ceux ayant été accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Le personnel recruté dans ce service a pour missions d'aider les jeunes dans les différentes démarches administratives, dans la recherche d'emploi ou de formation, de logement. Le service soutient également financièrement les jeunes en cas de nécessité. Les dépenses réalisées au soutien et accompagnement de jeunes majeurs représentent 457 K€.

## PROMOTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au travers d'une partie de sa revue Grandir, d'internet et d'une communication institutionnelle, la Fondation a engagé en 2021 des dépenses au service de la promotion de la protection de l'enfance à hauteur de 689 K€.

## AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Les autres actions les plus significatives du point de vue de leur montant auront été en 2021 :

- Un soutien aux anciennes mères éducatrices afin de leur permettre de conserver un lien avec les enfants dont elles ont assuré l'éducation (116 K€).
- L'entretien et le développement du site d'accueil de la Châtellenie en Indre-et-Loire (501 K€). Depuis le 22 avril 2020, le site de la Châtellenie a ouvert un service d'accueil temporaire pour l'accueil de jeunes. Cet accueil temporaire répond à un besoin urgent de places supplémentaires en lien avec la pandémie.
- L'organisation du Prix Littéraire concernant la littérature pour enfants et les dépenses effectuées par les établissements pour ce prix sont sur fonds propres (65 K€).

### 5.4.3.2 MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER

La Fondation développe depuis des années un programme de soutien et d'accompagnement scolaire à destination d'enfants et de jeunes orphelins de père au Sénégal (126 K€).

La Fondation soutient au Liban des familles victimes de violence conjugales (262 K€) au travers d'une association locale, le Service de l'Enfant au Foyer qui a créé un centre d'accueil dans ce but.

### 5.4.3.3 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 3 229 K€ en 2021 se répartissent de la manière suivante :

	<b>En K€</b>
Frais d'appel des dons et legs	2 717
Frais de traitement des dons et legs	512
<b>TOTAL</b>	<b>3 229</b>

### 5.4.3.4 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement de 1 165 K€ se répartissent de la manière suivante :

	<b>En K€</b>
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 007
Autres frais de communication	98
Amortissements	34
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	0
Divers	26
<b>TOTAL</b>	<b>1 165</b>

## 5.4.4 ANALYSE DES EMPLOIS ISSUS DU CER

### 5.4.4.1 MISSIONS SOCIALES

Les principales missions sociales financées par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement :

- La partie des dépenses de missions sociales réalisées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux non-couvertes par des recettes publiques issues de la tarification (prix de journée et dotation globale) ou par des subventions publiques
- La partie des actions de promotion de la protection de l'enfance, de soutien et d'accompagnement de jeunes majeurs, et autres actions en faveur des enfants et adolescents qui ne sont pas financés par ailleurs par des recettes publiques ou d'autres recettes privées qui n'entrent pas dans les recettes issues de la générosité du public
- Le programme de soutien scolaire réalisé au Sénégal ainsi que le soutien au Liban des familles de victimes de violence conjugales

### 5.4.4.2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds financés par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement les frais d'appel à dons et aux legs, ainsi que les frais de traitement des dons et legs.

Ils se sont élevés à 3 229 K€ en 2021 et se répartissent de la manière suivante :

	<b>En K€</b>
Frais d'appel des dons et legs	2 717
Frais de traitement des dons et legs	512
<b>TOTAL</b>	<b>3 229</b>

### 5.4.4.3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement financés par les ressources issues de la générosité du public comprennent principalement les dépenses du siège (coût des fonctions support : RH, comptabilité, finance, informatique, direction générale) non prises en charges par les recettes publiques issues de la tarification.

Ils se sont élevés à 1 130 K€ en 2021 et se répartissent de la manière suivante :

	<b>En K€</b>
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 006
Autres frais de communication	98
Divers	26
<b>TOTAL</b>	<b>1 130</b>

5.4.5.1 AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEE AUPRES DU PUBLIC DU CER

La générosité de nos donateurs nous permet de :

- Apporter un renfort éducatif lorsque c'est nécessaire et garantir un mode d'accueil à taille humaine (5 ou 6 enfants par maison). C'est par le partage de la vie quotidienne, de ses joies, de ses peines, de ses activités, que nous construisons la stabilité dont ont tant besoin les enfants et jeunes qui nous sont confiés ;
- Mettre en œuvre des projets éducatifs qui permettent aux enfants d'élargir leur horizon, de leur faire découvrir qu'ils sont capables d'avancer et qu'ils valent quelque chose. Nous sommes convaincus que, tout particulièrement pour ces enfants et pour ces jeunes, réussir dans une activité, quelle qu'elle soit, est une des conditions de leur reconstruction ;
- Construire et rénover les Villages : nous avons la conviction que le cadre et les conditions de vie des enfants et des jeunes que nous accueillons sont essentiels pour les aider à se reconstruire.

Ainsi, en 2021, les ressources collectées auprès du public employées aux missions sociales se composent de charges inscrites au compte de résultat (5 007 K€) et d'investissements nets concourant directement à la réalisation des missions de la Fondation (3 854 K€), soit un total pour 2021 de 8 861 K€.

Les investissements réalisés en 2021 se composent majoritairement de la construction et rénovation de villages, ainsi que de l'ouverture de nouveaux dispositifs non déjà financés par les emprunts souscrits en 2021. Le détail des investissements bruts réalisés en 2021 est présenté en page 12.

5.4.5.2 RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC NON UTILISEES ET HORS FONDS DEDIES

Compte-tenu des emplois financés en 2021 par l'appel à la générosité du public et des investissements réalisés en 2021 avec les ressources liées à la générosité du public, le solde des ressources liées à la générosité du public hors fonds dédiés s'élève à 4 691 K€ en 2021 contre 9 172 K€ en 2020, soit une diminution de - 4 481 K€. Cette variation s'explique par le résultat déficitaire de la générosité du public en 2021 (- 627 K€) et les investissements nets effectués en 2021 dans le cadre de l'ouverture de nouveaux villages (- 3 854 K€).

5.4.6 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'emploi des contributions volontaires en nature collectées en 2021 est détaillé dans l'annexe en page 19.